

Sujet : [INTERNET] Non non au projet Eolien

De : <marysequestvimal@gmail.com>

Date : 10/12/2020 21:53

Pour : <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Maryse Vimal
84 Bd Docteur Rocher
63130 Royat

Fait à Royat, le 10 Décembre 2020

Monsieur le Président de la commission d'enquête
Marie de Chateauponsac 87290
4 Rue de l'Abreuvoir

Objet: enquête publique les Landes de Verrines

Monsieur Le Président,

Je vous prie de prendre en compte mes observations qui sont totalement défavorables au projet du parc éolien les landes de Verrines sur la commune de Saint Sornin Leulac pour les raisons suivantes :

1/ Les nuisances sonores auront un impact très important sur la santé provoquant des troubles variés telles les insomnies, les acouphènes..etc, par l'importance des infrasons, et par le niveau sonore trop élevé et présent jour et nuit.

2/ Les nuisances visuelles, par la défiguration du paysage, l'effet strioscopique induisant le syndrome « Eolien » ; la présence de feux de signalisation permanents

3/ les impacts sur les animaux, est important aussi, que cela soit auprès des espèces protégées, des espèces migratoires, des chiroptères abondants à Saint Sornin, et aussi sur la flore et notamment sur les espèces protégées comme les bleuets, donc ce projet impactera massivement la biodiversité de notre belle région.

4/ L'impact sur le tourisme est aussi préoccupant car qui voudra venir dans cette région avec cette visions !

5/ L'impact aussi sur le paysage par la nécessité d'importants travaux de construction et qu'en sera-t-il après, dans 20 ans ?

Bref pour toutes ces raisons, les atteintes à la biodiversité du principe de précaution et du Code de la Santé Publique doivent exiger de la société Ostwind de repousser toute construction d'éolienne à plus de 1 km 5 des habitations ou le rachat de ces biens à la value actuelle.

Je suis donc totalement opposée à ce projet, venant régulièrement à Saint Sornin Leulac pour mes vacances.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes salutations distinguées.

Maryse Vimal